

CENTRE DE VACCINATION COVID PORNIC

VADE-MECUM au 15/01/2021 09 :31

QUI PEUT SE FAIRE VACCINER :

- Personnes de 75 ans et plus,
- Des personnes âgées en établissements : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), unités de soins de longue durée (USLD), résidences autonomie, résidences services seniors -> principalement dans leur établissement.
- Des personnels qui travaillent dans ces établissements lorsqu'ils sont à risque de développer une forme grave du Covid-19 ;
- Des professionnels des secteurs de la santé (y compris libéraux) et du médico-social, des pompiers et des aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités depuis le 4 janvier 2021 ;
- Des personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et leurs personnels âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités ;
- Les patients vulnérables à très haut risque à partir du 18 janvier 2021 qui devront avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

La liste complète figure sur le site <https://sante.fr/>. La liste est susceptible d'évoluer régulièrement.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Sur le site doctolib :

- <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/loire-atlantique> ou sur
- <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/pornic/centre-de-vaccination-ville-de-pornic>

Ou sur le site <https://sante.fr/>

Par téléphone au **08 06 00 03 44** de 9h à 18h pour les personnes peu familières avec l'utilisation d'internet. Ce numéro n'est pas à vocation médicale. Si les personnes ont des questions sur la vaccination, elles doivent impérativement s'adresser à leur médecin traitant qui sera mieux à même de les informer. Pour les questions d'ordre général liées à la COVID-19 ou à l'état d'urgence sanitaire, nous vous invitons à contacter le numéro vert national dédié (0 800 130 000).

OU SE FAIRE VACCINER ?

Rue du Colonel Victor Bézier, 44210 Pornic (commune de Ste Marie-sur-Mer) et non à l'hôpital comme indiqué sur le site de santé.fr:

Sur place, un questionnaire très simple visant à vérifier que la vaccination peut se dérouler normalement et dans de bonnes conditions sera à remplir. Il sera possible de voir un médecin, puisqu'il y aura toujours un médecin présent sur le centre de vaccination.

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- De 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h45.
- Les jours d'ouverture ainsi que les horaires sont précisés sur le site internet et sont susceptibles de modifications.

La semaine du 18 au 22 janvier, le centre est ouvert du mardi 14h au samedi 12h15.

Les 3 semaines suivantes, les ouvertures se feront du mardi 8h30 au vendredi 17h45.

DATE D'OUVERTURE :

Mardi 19 janvier à 14h sur le site de vaccination salle polyvalente, rue du Colonel Victor BEZIER à Pornic et non à l'hôpital

QUEL VACCIN ?

- Seul le vaccin Pfizer est proposé. La vaccination se déroule en deux injections espacées dans le temps.

QUI SONT LES PARTIES PRENANTES ?

- L'Agence régionale de santé (ARS)
- L'hôpital intercommunal du Pays de Retz,
- Les professionnels libéraux représentés par la CPTS (Communauté Professionnelles Territoriales de Santé)
- La commune de Pornic,

Annexe :

Liste exhaustive des personnes autorisées à se faire vacciner :

La vaccination est désormais ouverte à l'ensemble des personnes appartenant aux catégories suivantes :

- Les résidents volontaires en EHPAD et USLD, qui sont vaccinés directement dans les établissements.
- Les personnes âgées séjournant dans les établissements de santé et en services de soins de suite et de réadaptation.
- Les personnes âgées hébergées en résidences autonomie, résidences services et autres lieux de vie spécialisés, ainsi que dans les foyers de travailleurs migrants.
- Les personnes en situation de handicap, vulnérables, hébergées en maisons d'accueil spécialisées et foyers d'accueils médicalisés.
- Les professionnels de santé (et autres professionnels des établissements de santé et des établissements médico-sociaux intervenant auprès de personnes vulnérables), les aides à domicile intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables et les sapeurs-pompiers, lorsqu'ils ont plus de 50 ans ou présentent une ou plusieurs des comorbidités suivantes (sur prescription médicale) :
 - L'obésité (IMC>30),
 - La BPCO et l'insuffisance respiratoire,
 - L'hypertension artérielle compliquée,
 - L'insuffisance cardiaque,
 - Le diabète (de type 1 et de type 2)
- Les personnes ayant une pathologie qui les expose à un très haut risque face à la Covid-19 disposant d'une ordonnance médicale pour se faire vacciner prioritairement.
Les patients particulièrement vulnérables à la Covid concernés sont les suivants :
 - atteints de cancer et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie
 - atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés
 - transplantés d'organes solides
 - transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques
 - atteints de poly-pathologies chroniques, selon le critère suivant : au moins deux insuffisances d'organes
 - atteints de certaines maladies rares (voire liste sur le site du ministère de la santé)
 - atteints de trisomie 21.

Si vous êtes concerné, vous pouvez vous faire vacciner dès à présent dans un des centres de vaccination ouverts.